

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 27 mai (27/05/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 21 mai, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire,**

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints,**

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Danièle PAPUGA, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Georges SEGARD (représenté par Monsieur le Maire), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Jean-Claude LORENZO (représenté par Madame Marie CAVALIE), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux.**

Madame SCHATTEL est nommée secrétaire de séance.

**PATRIMOINE COMMUNAL – ACQUISITIONS – VENTES –
LOCATIONS**

26 – 27 mai 2021

***26. Travaux Clocher Porche Abbaye Saint Pierre – demande de
subvention***

Rapporteur : Madame LOPEZ.

Considérant la nécessité de prendre en compte la nouvelle enveloppe de travaux soit 139 025 € HT

Considérant que le projet est estimé à 144 112,34 € HT soit 172 934,81 € TTC, honoraires compris,

Considérant que cette opération est susceptible d'être subventionnée par l'Etat, la région

Considérant que le conseil départemental, par arrêté n° AD 2020-1692, en date du 23 novembre 2020 a octroyé une aide de 16 640 € soit 16 % du montant initial des travaux et que le conseil départemental pourrait accorder un complément.

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DEPENSES	HT	TTC
Maîtrise d'œuvre	4 087,34 €	4 904,81 €
CSPS	1 000,00 €	1 200,00 €
Travaux	139 025,00 €	166 830,00 €
Total	144 112,34 €	172 934,81 €

RECETTES

Partenaires	%	MONTANTS
ETAT	40%	57 644,94
REGION	20%	28 822,47
Conseil Départemental (acquise, dépense subventionnable à 104 000 € taux à 16 % - travaux)	11,15%	16 640,00
Conseil Départemental (complément pour travaux : 139 025 € - 104 000 € = 35 025 €, taux à 16 %)	3,89%	5 604,00
Commune	24,60%	35 400,94
TOTAL	100,00%	144 112,34 €

Vu le projet et le nouveau plan de financement,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le nouveau plan de financement ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, en conséquence la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat, de la Région,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter un complément d'aide au Département,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme
Moissac le 28 mai 2021
Le Maire,

Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :